

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article96>



L'association sportive : ça redémarre !

- Activités Scolaires - Activités sportives -



Date de mise en ligne : dimanche 10 septembre 2017

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

Les enseignants d'EPS proposent soit sur le temps de pause de la mi-journée, soit les mercredis des activités sportives pour une somme modique de 25Euros par an.

L'association sportive du collège « Les Provinces », encadrée par les professeurs d'EPS, permet à chaque élève d'exercer un ou plusieurs rôles dans le domaine du sport . Ce cadre offre à chacun la possibilité de développer son sens des responsabilités.

L'UNSS, chacun peut y trouver sa place :

Sportif :

Je pratique un sport collectif.

Je pratique un sport individuel.

Je pratique une activité artistique.

Je viens aux entraînements en loisirs.

Je viens aux entraînements et aux compétitions.

Arbitre-juge :

Lors des matches, ou des compétitions :

J'arbitre pour faire respecter les règles.

Je juge les rencontres artistiques .

Je m'investis dans l'organisation des compétitions.

Je suis évalué pour obtenir le titre de « jeune officiel UNSS »

Parents accompagnateurs :

Vous êtes les bienvenus pour accompagner les élèves lors des compétitions si vous êtes disponibles .

Comment s'inscrire ? C'est facile !

Ton professeur d'EPS te donnera une fiche d'inscription, que tes parents devront remplir. A toi de la rendre en EPS le plus vite possible en fournissant :

-un chèque de 25Euros à l'ordre de l' Association Sportive Collège Les Provinces (avec l'achat d'une belle gourde).
Ou -un chèque de 20Euros sans l'achat de la gourde du collège.

Tu obtiendras alors une licence UNSS qui te permettra de pratiquer tous les sports proposés en compétition et / ou en loisirs.

Début des entraînements dès le mercredi 13 septembre 2017.

Pour davantage de renseignements, RDV avec les professeurs d'EPS le mercredi 13/09/17 à 12h45 ou à 14h40 au

gymnase, rue Edouard Blau à Blois.

Les activités sportives :

Le mercredi après-midi :

avec la possibilité de manger au collège de 12h10 à 12h40 en apportant son repas (réfrigérateur et micro-ondes à disposition).

Danse de 12h40 à 14h40.

Badminton de 12h40 à 14h40.

Sports collectifs pour les compétitions.

Athlétisme de 12h40 à 14h40

Attention ! Il faudra réserver quelques mercredis jusqu'à 17h pour ceux qui souhaiteront participer aux journées de compétitions .

Les élèves devront consulter régulièrement le calendrier des compétitions affiché au gymnase et au collège.

Le midi de 12h40 à 13h35 :

(avec « priorité passage cantine » en présentant sa carte UNSS) :

Lundi : Danse hip hop et Futsal

Mardi : Tennis

Jeudi : Boxe française et Basket ball

Vendredi : Tennis

Alors n'hésitez plus, venez passer un bon moment sportif à l'UNSS !

Peggy Piquer